Zeitschrift: Korrespondenzblatt des Bernischen Lehrervereins = Bulletin de la Société des instituteurs bernois

Herausgeber: Bernischer Lehrerverein

Band: 19 (1917)

Heft: 3

Artikel: Notre organisation : D'après le rapport présenté par M. Mühlheim, président de la Société des instituteurs bernois

Autor: Mühlheim / Mertenal, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-243151

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

5. Die Fachpresse ist mehr als bisher in den Kreis unseres Interesses zu ziehen.

Werte Delegierte! Wenn meine Anträge Gestalt annehmen sollen, werden wir mit den bisherigen Mitgliederbeiträgen nicht auskommen. Ich halte die Kritik, unsere Organisation verschlinge zuviel Geld, man sollte haushalten, Reserven anlegen u. dergl. für unangebracht. Im Gegenteil! Sie arbeitet im Verhältnis zu andern Organisationen noch sehr bescheiden und billig. Man möge sich nur erkundigen, was für Opfer die verschiedenen Arbeiterorganisationen aufbringen, um im Daseinskampfe zu bestehen!

Es kommen nun Zeiten der wirtschaftlichen Rekonstruktion. Schon machen sich Anzeichen bemerkbar, dass unser Kanton sich dem rückschrittlichen, bildungsfeindlichen Fahrwasser zuneigt. Die Entfremdung von Stadt und Land muss gerade uns Lehrern ein ernster Mahner sein, zusammenzustehen und unsern Stand nicht verkümmern zu lassen.

Mögen meine Ausführungen dazu beigetragen haben, dass der B. L. V. aus der gegenwärtigen äussern Krise stark hervorgeht und für die unbestimmbare Zukunft gerüstet ist!

Notre organisation.

(D'après le rapport présenté par M. *Mühlheim*, président de la Société des instituteurs bernois, à l'assemblée des délégués du 12 mai 1917.)

Durant la période quadriennale qui prend fin aujourd'hui, les critiques relatives à l'organisation et à la direction de notre société n'ont pas fait défaut, loin de là. La plupart émanaient de la section de Berne-ville. Sans vouloir réveiller de vieilles querelles, on peut néanmoins estimer que le moment est venu de rechercher en quoi notre organisation peut prêter le flanc à la critique.

Notre groupement corporatif n'a pas pu se soustraire aux lois qui président au développement de n'importe quelle association professionnelle. Tout en cherchant à atteindre le but idéal inscrit en tête de nos statuts, nous avons dû songer aussi à nos intérêts d'ordre matériel. Réaliser parallèlement et sans à-coups des fins plutôt divergentes n'est pas une tâche aisée, d'autant plus que ces dernières années les questions de traitement furent, et sont encore, au premier plan de nos préoccupations. L'expérience seule peut nous apprendre comment il faut concilier les deux objets.

Le noyau central de notre association est constitué par le secrétariat permanent et le comité central. C'est là que devraient aboutir, s'il est permis de s'exprimer ainsi, tous les fils de notre organisme et c'est de là que devrait partir l'impulsion propre à mettre en branle, rapidement et sans grincement, la machine administrative. *Nous devons reconnaître que les forces vives de notre société sont encore loin de concourir au même but et que la centralisation de notre organisation laisse fort à désirer.* L'expérience nous révèle que ce défaut de concentration est dû à quatre causes principales:

1° L'antagonisme de la ville et de la campagne, que l'on observe d'ailleurs dans des milieux autres que les cercles pédagogiques;
2° la faiblesse du lien qui unit les sections à la direction centrale de notre société;
3° le manque d'une coopération active des sociétaires aux travaux de leur société;
4° le peu d'empressement que met la presse pédagogique à défendre nos intérêts professionnels.

L'antagonisme entre la ville et la campagne ne date pas d'aujourd'hui, bien que les événements actuels l'aient encore accentué. Les raisons en sont multiples, mais assez difficiles à dégager. On a accusé l'école de contribuer à perpétuer cette animosité en ne travaillant pas assez à la réconciliation des deux camps. Il serait intéressant d'examiner une fois, dans nos assemblées, la question de plus près. En ce qui nous concerne, *constatons sans ambages que le corps enseignant a ressenti le contre-coup de cet antagonisme* lequel, en ces dix dernières années, a joué un rôle indéniable dans notre association. On a fait preuve d'un manque de confiance regrettable à l'égard des organes de la société. Les critiques ont été trop fréquentes, outrées, véhémentes et parfois d'une exagération systématique. Une susceptibilité exagérée et des vétilles ont empêché les partis de se faire assez tôt de mutuelles concessions et le conflit est resté trop longtemps à l'état aigu. Pourquoi ne pas témoigner plus de confiance au C. C. et au secrétaire permanent en leur soumettant directement, de vive voix ou par écrit, les réclamations et les plaintes que nous croyons devoir formuler? N'oublions pas que les critiques déplacées, les personnalités et la suspicion dont nous entourons nos organes directeurs, portent une grave atteinte à notre prestige. Si chacun s'était mieux rendu compte de l'utilité du secrétariat permanent, bien des désagréments eussent été évités. Ceci soit dit sans vouloir accuser qui que ce soit. Il est de notre devoir de rappeler les erreurs du passé pour en éviter le renouvellement.

De son côté, le secrétaire permanent n'a pas toujours su faire fond sur le zèle et la bonne

volonté du corps enseignant de la ville de Berne. Au lieu de se laisser aller à des bouderies, on eût mieux fait de se tendre la main. Nous croyons pouvoir déclarer que notre secrétaire fera tout son possible pour mettre fin à une situation qui n'a que trop duré.

On a beaucoup reproché au corps enseignant de la ville de Berne de multiplier les critiques. Ce fut souvent à tort, et si ses propositions n'eurent pas toujours l'heur de plaire à la majorité, elles n'en étaient pas moins empreintes d'excellentes intentions et de beaucoup de sens pratique. La section de Berne occupe une situation spéciale. Elle est au centre même des affaires pédagogiques. Le milieu dans lequel elle évolue la met, plus qu'aucune autre section, à même d'être renseignée très rapidement sur tout ce qui touche à nos affaires professionnelles. Des collègues trop susceptibles ont cru découvrir du dédain, de la morgue et de la présomption dans l'attitude du corps enseignant de Berne. Pendant un certain temps, on traita de politique de café tout ce qui se discutait dans les cercles pédagogiques de la ville. Il faut convenir, assure M. Mühlheim, que l'on a parlé sans raison de politique de café. Cette expression doit être bannie de notre vocabulaire. C'est à l'école même, soit pendant les récréations, soit dans les salles des maîtres, que nos collègues de la ville se font une opinion rapidement et, pour ainsi dire, automatiquement sur les questions du jour, grâce aux nombreuses sources d'informations dont ils disposent et dont sont privés les collègues de la campagne. Cette section, qui compte près de 500 membres, n'a qu'un représentant dans le C. C., ce qui paraît insuffisant et peu équitable. Une meilleure représentation épargnerait bien des frottements et faciliterait le travail commun. Si la dite section n'est pas satisfaite du travail de son unique mandataire, on entend d'ici les récriminations qui ne manquent pas de surgir.

Il y a un autre point délicat à examiner: c'est la situation du secrétaire permanent. On a émis l'opinion que le secrétaire doit être une sorte d'employé subalterne, afin de l'empêcher de se hisser au rang suprême et de devenir le grand manitou de notre société. Une pareille crainte est tout à fait chimérique, le comité central, le comité de revision et l'assemblée des délégués étant là pour réprimer, le cas échéant, tout excès de pouvoir.

Le secrétariat permanent sera-t-il, oui ou non, un poste de confiance dont le titulaire jouira d'une grande liberté d'action? Répondons sans crainte oui. Il faut avoir assisté à une conférence où, en compagnie du directeur des finances et du président de la commission d'économie publique, nous avons à débattre une question d'augmentation de traitement pour avoir une idée de la piteuse figure que nous y ferions si la liberté d'action de notre secrétaire était bridée et si son initiative était paralysée.

Le secrétaire permanent doit être la cheville ouvrière de toute notre organisation. Il doit jouir de la confiance unanime et, tout particulièrement, de celle du C. C. et de son président. Il méritera cette confiance en acceptant et en prenant en considération les critiques qui lui sont adressées franchement et objectivement. Il ne pourra rendre les services que nous attendons de lui que quand les relations seront empreintes d'une franche loyauté.

Le secrétariat permanent n'est certes pas un poste enviable. Les rouages de notre organisation sont loin de fonctionner avec toute la souplesse qu'il faudrait. Les frottements sont encore nombreux. Tout maître d'école ergote facilement et fait volontiers de l'opposition. De par la nature même de notre profession, il nous est difficile de faire le départ entre les grandes choses et les petites. Mettons donc une bonne fois en pratique le principe qui veut: de l'unité de vue et d'action dans les grandes choses et de la liberté dans les petites. Le C. C. est bien placé pour voir le tort que causent ces défauts lorsqu'il s'agit, par exemple, d'une affaire importante, qui demande une solution rapide. Au lieu d'y aller de son appui, on ne se fait pas faute de mettre les bâtons dans les roues.

L'année passée encore, dans la question des indemnités de vie chère, la collaboration des comités de section et des sociétaires n'a pas été ce que les circonstances exigeaient. Il y eut trop de nonchalance dans l'envoi des renseignements statistiques. S'ils avaient été fournis à temps, l'opinion publique eût été mieux éclairée, et, au lieu de fr. 80,000, nous en aurions sûrement obtenu fr. 100,000 de l'Etat. On s'est perdu dans des questions de forme. On s'est pâmé avec trop d'empressement devant de minimes allocations de fr. 50. Il est même arrivé, dans un arrondissement scolaire, que quatre présidents de section ont préféré s'entendre avec l'inspecteur qu'ils sont allés trouver à quatre reprises, au lieu de se concerter avec le secrétaire permanent. Le fait dénote une regrettable défiance envers les organes de notre société. Les requêtes destinées aux autorités communales n'ont pas été appuyées par les comités de section avec l'énergie nécessaire. Bref, le mouvement a manqué de méthode et d'élan.

En vue de parer au manque de coordination de nos efforts, *il est d'une absolue nécessité de convoquer régulièrement la conférence des pré-*

sidents des sections et d'arriver à une organisation parfaite des associations régionales. Ces dernières n'ont eu, jusqu'à présent, aucune influence sur la marche de la société, et, cependant, elles auraient pu, en maintes circonstances, jouer un rôle des plus utiles en travaillant, par des réunions générales convoquées en temps opportun, à la formation d'une opinion plus consciente et à l'allègement de la tâche du C. C. et du secrétaire.

Enfin il faut souhaiter que le service de la presse, qui serait un excellent moyen de renforcer notre organisation, soit mieux compris à l'avenir. Notre société devrait bénéficier d'une rubrique permanente dans chacun des cinq journaux qui lui servent d'organes.

Conclusions.

1° Le secrétaire permanent de la Société des Instituteurs bernois doit devenir l'homme de confiance et la cheville ouvrière de notre association, afin qu'il ait à sa disposition le maximum de moyens dans la lutte pour la défense de nos intérêts moraux et matériels.

2° Par la convocation régulière de la conférence des présidents des sections, on cherchera à unir plus étroitement les comités des sections au C. C. et à les placer davantage dans le champ d'influence de celui-ci.

3° Les associations régionales et l'assemblée générale de la société réunies en congrès seront appelées à coopérer, sous les auspices du C. C., à l'étude des questions importantes.

4° Il y a lieu de rechercher si, en octroyant à la nombreuse section de Berne-ville une meilleure représentation dans le C. C., on n'obtiendrait pas d'elle une collaboration plus efficace et plus assurée. La commission de revision, la commission d'assistance judiciaire et le comité de presse devraient, pour des raisons d'organisation et d'ordre pratique, être formés de membres du C. C. pour permettre au secrétaire permanent de se concerter rapidement et facilement avec lesdits organes.

5° Il faudra s'attacher plus que par le passé la presse pédagogique, qui aura à prendre réellement en main la défense de nos intérêts professionnels.

Si les conclusions qui précèdent devaient être adoptées, il est clair que la cotisation actuelle serait insuffisante. Toutefois que la perspective d'une légère augmentation ne nous effraie point en considération des avantages que nous vaudra une meilleure utilisation de nos services et un regroupement de nos forces. Prétendre que l'organisation de notre société engloutit trop d'argent, c'est mal raisonner. Comparativement aux dépenses des syndicats ouvriers, par exemple, nous devons avouer que nos charges sont encore bien modestes. Avant de vouloir thésauriser, consolidons à l'aide de toutes nos ressources morales et financiaires un édifice qui ne repose pas encore sur des assises définitives.

L'ère des reconstructions politiques et économiques va s'ouvrir. Soyons prêts à affronter certaines tendances rétrogrades, nettement hostiles à l'enseignement populaire, qui commencent à se faire jour, et à parer, par une solide organisation, aux difficultés de toute sorte qui ne manqueront pas de s'opposer à notre marche en avant.

J. Mertenat.

Bernischer Mittellehrerverein.

Delegiertenversammlung
des Bernischen Mittellehrervereins
Samstag den 26. Mai 1917, vormittags 9 Uhr,
im **Gesellschaftshaus zum Maulbeerbaum, Bern.**

Verhandlungen.

1. Der Präsident der Delegiertenversammlung, Herr Dr. *Antenen* in Biel, begrüsst die Versammlung, indem er auf die Aktionen betreffend Besoldungserhöhungen und Teurungszulagen hin-

Société bernoise des Maîtres aux écoles moyennes.

Assemblée des délégués
de la Société bernoise des Maîtres aux écoles moyennes,
samedi, 26 mai 1917, à 9 heures du matin,
au Maulbeerbaum, Berne.

Délibérations.

1. M. le Dr *Antenen* (Bienne), président de l'assemblée des délégués, salue les assistants et rappelle les campagnes touchant les augmentations de traitement et les allocations de ren-